

MA GRASSE



# CONSEIL D'ÉVALUATION 2019

Le 30 avril 2019 s'est tenu le conseil d'évaluation de la Maison d'Arrêt de Grasse, sous la présidence de Mme la Sous-Préfète, M. le Président du TGI et Mme la Procureure de la République, en présence de M. le Directeur Interrégional par intérim des Services Pénitentiaires Sud-Est.

A Grasse, les organisations syndicales ont une opportunité encore trop rare : assister à l'intégralité du conseil. C'est la raison pour laquelle **Force Ouvrière** s'attache chaque année à venir faire entendre la voix des personnels lors de cette instance. Tout le monde ne peut pas en dire autant, seuls 2 syndicats étaient représentés.

Le Chef d'Établissement a dressé un bilan de l'activité de l'année écoulée, il en a été de même pour chaque service partenaire. **Force Ouvrière** a tenu à prendre la parole pour faire entendre la voix des personnels.

Nous avons tenu à revenir sur les mouvements sociaux du mois de mars, en insistant sur leur fondement : la tentative d'assassinat de 2 de nos collègues à Condé-Sur-Sarthe. Nous avons rappelé que, au travers de ces mouvements, les agents ont exprimé leur colère, et au delà, leur désarroi et leurs craintes. Ils exigeaient alors plus de sécurité d'une part, et plus de reconnaissance d'autre part... les deux étant intimement liés.

Même si, en matière de sécurité, des perspectives encourageantes sont ouvertes, en matière de reconnaissance, le compte n'y est pas... loin s'en faut.

C'est aujourd'hui un constat flagrant : l'Administration ne parvient plus à recruter. Elle ne parvient pas plus à fidéliser ses agents. Et sans revalorisation tant statutaire qu'indemnitaires... rien ne changera.

La MA Grasse en fait tout particulièrement les frais puisque c'est l'un des établissements les moins demandés de France, avec en tout et pour tout 2 demandes de mobilité vers notre structure pour la prochaine CAP.

C'est révélateur, et ce n'est pas la prime de fidélisation, à laquelle notre établissement est éligible, qui semble pouvoir y changer quoi que ce soit. Les démissions et départs divers s'enchaînent irrémédiablement.

Madame la Sous-Préfète nous a demandé si nous avons une explication à ce triste constat.

Pour **Force Ouvrière**, il y a 2 éléments de réponse :

- Les difficultés de logement : plusieurs mesures ont déjà été prises afin d'accompagner les agents dans leurs recherches de logement, mais il faut accentuer ce dispositif. Nous l'avons expressément demandé.
- Les rythmes de travail qui ne sont plus du tout attractifs au regard de ce qui peut se pratiquer dans d'autres établissements similaires. Nous avons indiqué y avoir déjà travaillé mais nous nous sommes heurtés aux principes dogmatiques de la DAP relayés par la DISP. Nous avons expressément demandé qu'une réflexion soit menée, avec pour unique objectif d'aboutir à un rythme de travail favorisant le bien-être des agents, répondant à leurs attentes... Et non visant à satisfaire des objectifs de restrictions budgétaires. C'est à ce prix que la MA Grasse gagnera son attractivité.

**Force Ouvrière** a remercié l'ensemble des partenaires institutionnels, ainsi que les autorités administratives et judiciaires pour la qualité des relations entretenues avec notre établissement.

Pour finir, **Force Ouvrière** a insisté sur la problématique majeure à laquelle va faire face la MA Grasse dans les mois à venir : la décrue des effectifs et le taux de couverture des personnels de surveillance. Nous avons alerté la DISP à ce sujet, en demandant expressément une attention tout particulière afin de ne pas laisser notre établissement devenir plus en difficulté qu'il ne l'est déjà... il y a urgence !

**Une nouvelle fois, Force Ouvrière s'est attaché à dresser un bilan objectif de la situation de la MA Grasse et n'a pas hésité à interpeller et alerter les autorités administratives et judiciaires du département sur les difficiles conditions d'exercice des Surveillants.**

Le bureau local,